

PETR DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 9 SEPTEMBRE 2024

Date de la convocation du Comité syndical: 03 09 2024
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 27
Nombre de votants : 30

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à 14h30, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont rassemblés "Salle du Conseil" à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de Pascale BRIAND, Présidente.

Etaient présents : Mmes Pascale BRIAND, Aurélie GUITTENY, Claire HUGUES, Christiane VAN GOETHEM, M. Jean Michel BRARD, Luc NORMAND, Jacques PRIEUR, Jacques RIPOCHE, Jacques MALHOMME pour **Pornic Agglomération Pays de Retz**, Mme Annie BRIEND, M. Raymond CHARBONNIER, M. Michel OLIVIER pour **la C.C. du Sud Estuaire**, Mme Laura GLASS, Manuelle PELLETIER SORIN, M. Jean Marie BRUNETEAU, Christian GAUTHIER, Thierry GRASSINEAU, Claude NAUD, Alain PINABEL, Laurent ROBIN pour **Sud Retz Atlantique Communauté**, M. Patrick BERTIN, Johann BOBLIN, Bernard COUDRIAU, Yannick FETIVEAU, Frédéric LAUNAY, Christophe LEGLAND, Jean Yves MARNIER pour **Grand Lieu Communauté**.

Etaient excusés : M. Claude CAUDAL, Jean Bernard FERRER, Gaëtan LEAUTE, Remy ROHRBACH (pouvoir à Jacques PRIEUR) pour **Pornic Agglomération Pays de Retz**, Mme Marieline BOUSSEAU, Sylvie GAUTREAU, Dorothée PACAUD, M. Roch CHEREAU pour la **CC du Sud Estuaire**, Mme Nathalie GUIHARD pour **Sud Retz Atlantique Communauté**, M. Michel AURAY (pouvoir à Johann BOBLIN, Mme Karine PAVIZA (pouvoir à Yannick FETIVEAU) pour **Grand Lieu Communauté**.

✂✂✂✂

OBJET : MIEUX MANGER EN PAYS DE RETZ : L'AFFAIRE DE TOUS ! Actions de solidarité alimentaire dans les établissements de restauration collective, écoles et EHPAD.

Dans le cadre du projet « *Mieux manger en Pays de Retz : l'affaire de tous !* » animé par le PETR sur les enjeux de lutte contre la précarité alimentaire, il est prévu de financer l'accompagnement de 5 établissements de restauration collective (école ou EHPAD) volontaires pour mener des actions de solidarité alimentaire, entre 2024 et 2026. Chaque établissement peut être soutenu à hauteur de 2000€ de subvention*.

Deux EHPAD, l'EHPAD de Legé et l'EHPAD de Touvois, souhaitent s'engager dans cette démarche. Il est proposé de signer une convention entre le PETR et chaque EHPAD pour le versement de cette subvention.

**Ce financement a été attribué par le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités dans le cadre de l'appel à projet « Mieux manger pour tous ».*

Entendu l'exposé de la Présidente

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer toute pièce relative à ce dossier,

Envoyé en préfecture le 10/09/2024

Reçu en préfecture le 10/09/2024

Publié le

ID : 044-200060838-20240909-CS09092024_3-DE



Publication effectuée le

La Présidente,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a cursive name, with a horizontal line underneath.